Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 013-251301099-20230302-CS203202304-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 2 mars 2023 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 1915

Relevé de décisions du Comité Syndical du 31 janvier 2023

5 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD84), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon)

Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Nathalie CHEVILLARD (CR), Didier REAULT (CD13), Amapola VENTRON (CD13), Chantal EYMEOUD (CR), Nicolas ISNARD (CR), Sophie VAGINAY RICOURT (CR)

Participaient également (non-votants) : Marion CLEMENT (TPM), Marion MAGNAN (CD04), Céline HAYOT (CR), Géraldine POLLET (CR), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Frédérique GERBEAUD MAULIN (OFB), Jean-Yves PETIT (CESER), Sylvie GAILLARD (CESER), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Alexandra ACCA (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 05 sur 09
Quorum atteint

Vu Le relevé de décisions de la séance du 31 janvier 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

- d'approuver le relevé de décisions de la séance 31 janvier 2023.

Fait et délibéré à Marseille, le 2 mars 2023

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT